

Le 12 octobre 2018

Bulletin n° 047

LES DISCUSSIONS SE POURSUIVENT

Les négociations en vue de conclure de nouvelles conventions collectives pour les deux unités, soit celle des FFRS et celle de l'unité urbaine, se poursuivent. Les parties consacrent de longues heures à l'atteinte de cet objectif. Le STTP demeure tout aussi déterminé à négocier des conventions collectives qu'il l'était au début des négociations. Il ne donnera pas de préavis de 72 heures aujourd'hui.

Nouvelle classe d'emplois : mécaniciennes et mécaniciens de véhicules lourds

Les parties se sont entendues sur la création d'une classe d'emplois, celle des mécaniciennes et mécaniciens de véhicules lourds. Le STTP la demandait depuis plusieurs années et il l'a enfin obtenue. Cette nouvelle classe d'emplois bénéficiera d'un taux de rémunération plus élevé et nous permettra de rapatrier l'entretien des véhicules lourds dans les garages dotés de membres du STTP. Les parties ont aussi convenu d'accorder aux MAM-10 le taux de rémunération des MAM-11.

Des enjeux importants encore non réglés

Grâce aux pourparlers avec Postes Canada, des progrès ont été réalisés en vue de régler certaines de vos revendications clés. Les parties continuent de travailler avec le médiateur du Service fédéral de médiation et de conciliation pour arriver à des solutions.

Où en sont nos principales revendications?

Pour l'unité de l'exploitation urbaine, les grands enjeux non réglés sont les suivants : augmentations salariales, effectifs du groupe 1, surcharge des factrices et facteurs (liasses multiples, volumes de colis, indice du volume de courrier et pourcentage de points de remise desservis), améliorations du programme d'assurance-invalidité de courte durée et hausse de salaire pour les groupes 3 et 4.

Pour l'unité des FFRS, les grands enjeux suivants ne sont toujours pas réglés : augmentations salariales, rémunération de toutes les heures travaillées, sécurité d'emploi, remplacement de toutes les absences, nombre minimum d'heures garantie, améliorations du programme d'assurance-invalidité de courte durée et interdiction de sous-traitance.

Et maintenant?

Préparez-vous à faire le nécessaire pour obtenir de bonnes conventions collectives. Votre comité de négociation continuera de faire pression sur Postes Canada pour qu'elle accepte d'améliorer les salaires, les effectifs, les conditions de travail et la santé et la sécurité.

Solidarité et détermination : deux ingrédients essentiels à l'obtention des conventions collectives que vous méritez!

Solidarité,

Nancy Beauchamp
Négociatrice en chef, unité des FFRS

Sylvain Lapointe
Négociateur en chef, unité urbaine